

Les éditoriaux de *Documentation et bibliothèques* de 1973 à 1998 : 25 ans dans la vie d'une revue professionnelle et scientifique

Jean-Rémi Brault and Marcel Lajeunesse

Volume 44, Number 3, July–September 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032945ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032945ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brault, J.-R. & Lajeunesse, M. (1998). Les éditoriaux de *Documentation et bibliothèques* de 1973 à 1998 : 25 ans dans la vie d'une revue professionnelle et scientifique. *Documentation et bibliothèques*, 44(3), 109–111.
<https://doi.org/10.7202/1032945ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les éditoriaux de *Documentation et bibliothèques* de 1973 à 1998 : 25 ans dans la vie d'une revue professionnelle et scientifique

Jean-Rémi Brault*
Marcel Lajeunesse*

Au début de 1973, le *Bulletin de l'ACBLF* adopta le virage de l'Association qui le patronnait depuis presque vingt ans : il modifia son contenu et son contenant et il se coiffa d'un nouveau titre. De *Bulletin*, il devenait *Documentation et bibliothèques*. Ce titre se voulait « plus précis, plus clair, et plus près de la réalité », écrivait-on dans le « Mot de la rédaction » du numéro 1 de 1973. En supprimant la référence à l'Association, le nouveau titre indiquait clairement que cette publication professionnelle désirait acquérir une certaine autonomie, prendre ses distances vis-à-vis la direction de l'Association. Cette modification démontrait aussi l'intérêt de mettre la revue au service de la collectivité internationale des bibliothécaires et des spécialistes de l'information. Cette volonté autonomiste prendra toute sa dimension et révélera toutes ses implications dix ans plus tard lorsque le Conseil d'administration tentera de s'opposer à la publication d'un article. Aussi, ce premier « Mot de la rédaction » affirme-t-il de façon prémonitoire :

*Il nous est alors apparu qu'il [le Bulletin] était moins le véhicule de prises de position de l'Association qu'une publication qui veut refléter les problèmes du milieu et les divers courants d'idées qui circulent parmi les membres. Cette constatation théorique a donc entraîné la disparition de l'Éditorial, et son remplacement par une présentation du numéro [...] (XIX,1,p.2)***

Deux ans plus tard, évoquant ce changement de nom, le directeur de la revue écrira justement dans le « Mot de la rédaction » :

Pour le comité de rédaction de l'époque, ce geste [le changement de nom] mettait fin à ce qu'avait été le Bulletin de l'ACBLF, c'est-à-dire le véhicule ou l'organe officiel des prises de position de l'Association ; c'était surtout pour le comité de rédaction, l'occasion d'obtenir

l'autonomie nécessaire à la mise sur pied d'une revue québécoise et scientifique de bibliothéconomie qui ne refléterait pas nécessairement les tiraillements quotidiens des membres de l'Association. (XXI,1,p.2)

La revue voulait donc dépasser les cadres de l'Association et s'adresser vraiment à tous ceux et à toutes celles qui pratiquent cette profession.

Durant les vingt-cinq années qui suivirent l'adoption de cette politique, *Documentation et bibliothèques* sera publié 99 fois. Pourtant durant cette période, la revue n'offrira que 13 fois un « Mot de la rédaction » ; 23 fois, elle publiera un « Éditorial » dûment identifié sous ce titre ; 18 fois, elle invitera une personne à signer un article liminaire, soit le président de l'Association à l'occasion du congrès annuel, soit la personne responsable de la publication d'un numéro thématique. Dans 45 publications, aucun article ne correspond aux catégories susmentionnées.

Le « Mot de la rédaction » correspond souvent à ce qu'on pourrait appeler des éphémérides. Ainsi en janvier 1975, le directeur de la revue dresse le bilan des transformations vécues depuis deux ans ; il fait part aussi des difficultés financières qui mettent en péril la poursuite de cette publication et formule des vœux pour une collaboration plus soutenue des lecteurs (XXI,1,p.2). À son tour, le bibliothécaire qui dirige la revue en décembre 1977 et signe le « Mot de la rédaction » dresse un état de la situation depuis presque cinq ans et signale les changements de personnel au sein du comité de rédaction (23,4,p.178-179). L'année suivante, toujours dans le « Mot de la rédaction », le directeur de la revue pavoise, avec raison, puisque *Documentation et bibliothèques* a reçu au congrès annuel de l'American Library Association à Chicago, le H.W. Wilson Library Periodical Award 1977

(24,3,p.98) ; il en profite aussi pour faire le point sur la vie du comité de rédaction. L'année suivante, un autre sujet de fierté est souligné dans le « Mot de la rédaction » : la revue est publiée depuis 25 ans sous l'un et l'autre titres et le directeur rappelle avec pertinence que « *un quart de siècle, c'est sûrement un signe de stabilité et de continuité* » (25,4,p.174) ; puis, il informe les lecteurs de la revue des mutations au sein du comité de rédaction. En 1981, un nouveau directeur signe le « Mot de la rédaction » dans lequel il vante les mérites de son prédécesseur et rappelle les faits importants de la vie administrative de la revue.

C'est en janvier 1984 que le « Mot de la rédaction » revêt, peut-être pour la première fois, un sens à la fois informatif et polémique et qu'il prend le ton d'un « Éditorial ». Le directeur de la revue explique longuement « *le sérieux retard qui a marqué la parution des deux derniers numéros [...] : il est attribuable à une intervention de la direction de l'ASTED dans la publication d'un article sur les dix ans de l'Association [...]* » (30,1,p.3). Le litige portait donc essentiellement sur la liberté d'expression, la liberté éditoriale du comité de rédaction vis-à-vis du Conseil d'administration de l'Association. On sait que le conflit trouva une solution à la Pyrrhus : l'article controversé fut publié intégralement, accompagné d'une mise au point du Conseil d'administration de l'Association. Les uns et les autres en sortaient un

* Jean-Rémi Brault, ancien directeur de *Documentation et bibliothèques*, fut directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec de 1974 à 1985. Marcel Lajeunesse fut également directeur de *Documentation et bibliothèques* ; il est professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal et vice-doyen aux ressources humaines et à l'administration de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

** Cette référence renvoie le lecteur au volume, au numéro et à la page de la publication. Ainsi XIX,1,p.2 signifie : volume XIX, numéro 1, page 2.

peu meurtris. Mais le principe de l'indépendance éditoriale était sauf. Heureusement, la revue était publiée ... bien qu'en retard.

En 1989, le « Mot de la rédaction » est remplacé par un « Éditorial ». On sait, qu'en principe, un tel écrit exprime la position officielle d'une revue ou d'un journal sur un sujet habituellement controversé. En ce sens, l'éditorial inclut souvent un élément à caractère « politique ». Il n'est pas certain que les 23 éditoriaux répertoriés dans la revue répondent tous à cette définition.

Ainsi, lorsque le nouveau directeur signe son premier « Éditorial » en septembre 1989, il souligne l'entrée de cette revue professionnelle dans sa trente-cinquième année d'existence. Il en profite pour rendre hommage aux collègues, aux « équipes de rédaction qui se sont succédé [et qui] ont rivalisé d'intelligence pour contribuer à l'amélioration de la profession et de ses membres » (35,3,p.71). Donc, un hommage qu'on dit bien senti, mais un texte bien peu « politique ». Certains diront que c'est un « Éditorial » qui aurait fort bien pu être un « Mot de la rédaction ». C'est également le cas, l'année suivante, lorsque le directeur de la revue commente les résultats d'un questionnaire-sondage auquel 160 lecteurs ont accepté de répondre (36,2,p.43); de même qu'en début 1991, lorsqu'il présente le *new look* de la revue en déclarant qu'« elle s'est endimanchée » (37,1,p.3). Avouons que c'est peu politique.

Mais dans certains numéros précédents, le même directeur avait franchi le Rubicon vers le véritable « Éditorial ». Par exemple, il se demandait si les revues dites professionnelles sont encore utiles dans un monde de développement galopant de la technologie. « Le chercheur qui réclame une information, écrivait-il, et en a habituellement besoin de façon immédiate, ce chercheur la réclamera-t-il d'une revue professionnelle ou bien n'interrogera-t-il pas plutôt le terminal placé sur son bureau et qui le relie au vaste monde des informations? » (35,4,p.132). En décembre 1991, *Documentation et bibliothèques* publie un « Éditorial » qui ne peut dissimuler sa coloration politique, voire ses incidences polémiques. La revue déplore « l'espace limité que [le Rapport Arpin] ré-

serve au livre, à sa genèse, à sa diffusion, à cet outil privilégié de vie culturelle que constitue la bibliothèque, surtout la bibliothèque publique » (37,4,p.31). Il apparaissait essentiel de dénoncer le vaudeville médiatique et politique qui avait accompagné la publication d'un rapport qui devait étudier « une politique de la culture et des arts » et qui gardait un silence inquiétant sur la situation lamentable des bibliothèques.

D'autres textes publiés sous la rubrique « Éditorial » répondaient à la définition retenue plus haut. À cet égard, la réflexion qui porte sur « une bibliothéconomie distincte et visible » est on ne peut plus « éditoriale » (37,2,p.51). Commentant un éditorial du directeur du *Canadian Library Journal*, l'auteur de ce texte fait état des développements de la bibliothéconomie au Canada et au Québec en regard de la discipline pratiquée aux États-Unis. Il en profite pour inciter fortement les collègues québécois à publier « quel que soit le milieu de travail ».

Les autres éditoriaux de cette période conservent presque tous un petit quelque chose d'égratignant! Ils ne sont pas particulièrement informatifs, mais revêtent un petit air combatif et veulent faire réfléchir. Tantôt le signataire de tel « Éditorial » se réjouit de ce que le Conseil d'administration de l'ASTED accorde des moyens plus substantiels à *Documentation et bibliothèques* et, du même soufflé, il déclare regretter la suspension de la publication du *Canadian Library Journal* (38,4,p.179). Tantôt l'éditorialiste exprime avec vivacité la crainte que la quinquillerie technologique requise dans une bibliothèque n'accapare et l'espace et surtout le budget habituellement réservés au développement des collections, que principalement les budgets ne soient « plus disponibles pour acquérir ce qui constitue la raison d'être de la bibliothèque » (41,1,p.3). Tantôt il ironise quelque peu sur le refus de certaines maisons d'enseignement de conserver le nom de bibliothèque à ce service qu'ils offrent à la communauté académique (40,2,p.59) comme si ce nom était devenu le signe d'un retard.

En 1996, la venue d'une nouvelle direction donne à la revue une orientation plus marquée vers une réflexion sur

l'usage de la technologie de l'information. À cause de son impact sur la vie des citoyens en général, sur les activités des bibliothèques et des centres de documentation en particulier, cette technologie nouvelle, que l'on appelle l'autoroute de l'information, exige évaluation, critique et réflexion. C'est ce qui est amorcé dès le premier numéro de cette parution. L'auteur se demande dans quelle mesure l'implantation de ces réseaux constitue un réel progrès de la démocratie. « Peut-on, dans l'état actuel des choses, publiciser et promouvoir Internet en en faisant un vecteur de la vie démocratique ou de la démocratisation elle-même? » (42,1,p.3). La direction de la revue poursuit la même réflexion dans les numéros suivants. La directrice constate que les « branchés » constituent ce qu'elle appelle « la troisième vague », même si, dit-elle, « par les temps qui courent, on débranche aussi beaucoup » (42,2,p.51). Quelques mois plus tard, la directrice de la revue rappelle « la valeur symbolique de l'écrit et des bibliothèques » (42,4, p.147). Elle note qu'« au moment où on ne cesse d'écrire et de lire sur la bibliothèque virtuelle, soit la bibliothèque sans mur et sans frontière, l'emplacement de la Bibliothèque nationale du Québec n'a jamais fait autant couler d'encre et engendrer autant de discours passionnés dans la communauté montréalaise ».

C'est surtout en 1997 que la directrice de la revue lance à ses lecteurs un message d'espoir ou crée une vive inquiétude, selon les points de vue et les convictions de chacun, lorsqu'elle se demande s'il faudra « rouler sur l'inforoute pour lire *Documentation et bibliothèques* » (43,1,p.3). Avec ses collègues du comité de rédaction, elle s'interroge sur les vertus et les limites de « la version papier de la revue » et constate, comme bien des lecteurs, que « l'édition électronique d'une partie ou de la totalité de la revue accessible par WWW permettrait un accès plus rapide au contenu pour nos lecteurs puisque les étapes d'impression et de distribution seraient évitées ». Par ailleurs, plus tard au cours de la même année, poursuivant sur la même lancée, elle se posait une question essentielle : « Technologie et accès à l'information : parlons-nous du rêve ou de la réalité? » (43,4, p.167) L'implantation des technologies de l'information n'est pas toujours aussi

simple que d'aucuns le prétendent un peu naïvement. Et « *on se rend compte ainsi à quel point les spécialistes travaillant dans les milieux documentaires ont une mission à accomplir visant à contourner ou repousser les barrières qui empêchent le rêve de devenir réalité* ».

La lecture des « textes préliminaires » – mots de la rédaction ou éditoriaux – publiés dans *Documentation et bibliothèques* suscite quelques commentaires. D'abord, celui-ci. Durant vingt-cinq ans, le comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques* a sauvegardé le principe de son indépendance vis-à-vis du Conseil d'administration de l'Association, tout en assurant celle-ci de son entière fidélité. Bien conscients que la nomination du directeur de la revue, bien que proposée par le comité de rédaction, devait être sanctionnée par le Conseil d'administration, surtout ne perdant jamais de vue que le nécessaire financement de la revue était assuré principalement par l'Association, les membres des comités de rédaction ont visiblement cherché à travailler dans la convivialité avec les membres des conseils d'administration ;

ils ont épousé leurs préoccupations et en-dossé leurs objectifs. L'incident entourant la publication de l'article intitulé « L'ASTED, dix ans après : bilan et perspectives » (30,3,p.71-86) révèle à la fois la volonté du comité de rédaction d'assurer son indépendance et son désir de servir, de respecter et d'informer les membres de l'Association.

Voici une autre réflexion que suggère la lecture des « textes préliminaires ». Rarement, les directeurs de la revue ni les comités de rédaction ne se sont beaucoup préoccupés d'émettre des positions fermes sur des sujets controversés qui agitaient le monde des bibliothèques, ou le monde du livre ou le monde de la documentation dans son sens même le plus généreux. Qu'il s'agisse du « Mot de la rédaction » ou de ce qui s'est appelé « Éditorial », les propos étaient habituellement intéressants, pertinents, informatifs, mais peu sujets à susciter des discussions enflammées. La décision prise dès 1973 qui « *a entraîné la disparition de l'Éditorial, et son remplacement par une présentation* » (XIX,1,p.2), est tout à fait significative à cet égard. On ne voulait plus être le

véhicule des prises de position de l'Association, mais une publication qui voulait refléter les problèmes du milieu. Refléter les problèmes mais ne pas prendre position. C'est ce principe de neutralité que le lecteur retrouve dans le « Mot de la rédaction » et très souvent dans l'« Éditorial ».

Et puis, rappelons-le, ce n'est pas par le « Mot de la rédaction » ni par l'« Éditorial » que *Documentation et bibliothèques* participe à l'« *avancement des sciences et des techniques de la documentation* ». C'est par la valeur scientifique des articles, qui sont souvent le résultat de longues recherches et qui mettent en évidence la qualité de leurs auteurs, que cette revue s'est façonnée une réputation. C'est là que réside l'essentiel.

En somme, pendant les 25 ans de *Documentation et bibliothèques*, la préoccupation de publier une revue professionnelle et scientifique de qualité pour les bibliothécaires et les spécialistes de l'information d'ici et de la francophonie a été constamment présente. C'est un apport indéniable au monde international de l'information documentaire.

Ceux qui veulent en savoir plus sur les ordinateurs, sur les logiciels, sur les applications de l'ordinateur à la maison, à l'école ou au bureau, sur les CD-ROM et le multimédia, sur Internet ou sur la plupart des nouveautés en français aiment lire le magazine de vulgarisation

ISSN: 0835-6661
Indexé dans Repère

Atout Micro

Depuis plus de 11 ans, des milliers d'utilisateurs d'ordinateurs à travers le Canada ont appris à mieux profiter de cet appareil si puissant qu'ils ont entre leurs mains grâce aux articles qu'ils ont lus dans Atout Micro.

**Parmi nos abonnés à travers le Canada, nous comptons déjà
16 bibliothèques universitaires,
plus de 150 bibliothèques municipales,
plus de 700 bibliothèques d'établissements scolaires et
de centres de documentation de ministères ou de compagnies.
Votre bibliothèque est-elle abonnée?**

**Le magazine Atout Micro est vendu par abonnement
un an (10 numéros): 29,95\$ + 2,10\$ de TPS + 2,40 de TVQ = 34,45\$**

Éditeur: PICSHA

C.P. 240, Saint-Isidore, QC, G0S 2S0

**tél. (418) 882-5214, fax: (418) 882-5537, Internet: atout@atoutmicro.ca
site Web d'Atout Micro (présentation et index) à <http://www.atoutmicro.ca>**

12^e année A L'INTÉRIEUR, UN GUIDE INTERNET POUR L'ÉCOLE

Atout Micro

Septembre 1998 Le magazine des utilisateurs d'ordinateurs Vol. 12, N° 1 - 9,95\$

WINDOWS 98 Pour qui ?

L'ORDINATEUR ET L'ÉCOLE

Un guide pour les élèves les étudiants les parents les professeurs

Les derniers nouvelles de la micro informatique

Les trucs d'Atout Micro

Nos tests de logiciels ou de CD-ROM:

- Documentaires
- Encyclopédies
- Utilitaires
- Educatifs
- Jeux

